

Que fait encore Jean Charest à la tête du gouvernement du Québec?

Pierre S. Adjété

Se pourrait-il que tous les signes d'incompétence politique dont son parcours est pavé ne lui soient pas visibles? N'existe-t-il personne dans son entourage qui lui soit suffisamment différent pour lui dire de ne pas sombrer le parti politique qui n'a jamais été le sien –lui le conservateur parachuté chez les libéraux, et faire du Québec une terre brûlée avant son inévitable départ? Qui sonnera bientôt à la porte des Charest pour leur dire... *Ben, il est peut-être temps d'aller voir ailleurs pour te refaire, non?*

La disette politique et l'illusion se sont bien emparées du Premier ministre québécois dont le manque de compétence politique s'est graduellement révélé au grand jour. Et, lorsque 80% des procureurs chefs et leurs adjoints démissionnent en une journée, il est peut-être temps de prendre un repos de la gouverne du Québec et vitement passer la main à quelqu'un d'autre.

Tous ces politiciens par défaut qui peuplent les États ont ceci de commun qu'ils n'ont pas de limite parce sans éthique et sans nobles repères sur leur radar politique. L'indécence a pourtant des frontières clairement identifiables à tous et à chacun. Lorsque les avocats au service du public québécois sont à 40% de moins de salaire par rapport à leurs homologues d'autres contrées canadiennes, il ne devrait alors exister aucun doute dans l'esprit d'un Premier ministre qu'il y a lieu d'agir promptement. Dans un tel cas, 6% d'augmentation de salaire sur quatre ans devrait bien sonner ridiculement bas comme solution à un si grand écart de traitements salariaux.

Proposer une loi spéciale pour forcer ces professionnels à accepter l'inacceptable relève particulièrement de l'indécence politique, puisque pendant ces prochaines années les procureurs à travers le Canada, ceux-là qui servent de base de comparaison aux mécontents avocats du Québec, verront bien leurs émoluments s'accroître allégrement. C'est la protection des citoyens qui prend de l'eau de tous les côtés : le Québec ne se donne nullement les moyens d'une justice à la hauteur de la montée des crimes et du règne de la permissivité dans les marchés publics qui s'y prolifèrent désormais.

Le coût social associé aux insuffisances du Premier ministre du Québec devient on ne peut plus alarmant. La précarité toujours relative des finances publiques ne compense nullement les torts ainsi infligés à la population de ne pouvoir mettre ses deniers publics à l'abri en payant adéquatement ceux et celles qui sont en charge de traquer la surfacturation et autres crimes modernes dont le Québec est devenu champion toute catégorie.

Faute d'avoir cette conscience, et persistant même dans son refus de déclencher une commission sur le financement des partis politiques au Québec, Jean Charest continue à faire la démonstration qu'il est complètement perdu dans l'exercice de ses responsabilités de premier ministre. Déjà, en trois mois, entre le 15 novembre 2010 et le 15 février 2011, quelques 250 000 personnes avaient exprimé leur désir clair de voir partir Jean Charest. Une pétition régulièrement ouverte sur le site de l'Assemblée nationale du Québec qui a réussi à rassembler un tel nombre de citoyens devrait être annonciatrice d'une approche de gouvernance autrement plus convaincante. C'était trop demander au Premier ministre du Québec qui, depuis sa sortie d'université ne connaît que la politique comme seul vécu professionnel.

Mais là, le glas qui sonne semble bien provenir du haut du cloché des clochés, celui de la justice au service direct des citoyens qui ont le droit légitime de compter sur l'État pour les protéger en leur assurant une rectitude sans équivoque ni compromission. Le débat ne se trouve plus dans l'arène de la nomination des juges, de la politisation du système judiciaire au Québec ou pas. L'inquiétude provient largement du *plancher des vaches*, au rez-des-citoyens. Faillir à cette responsabilité vaut bien un autre appel à sortir de la politique québécoise. Il faut désormais appeler Jean Charest clairement par son non : Assez c'est Assez!